



Commission de la Sécurité intérieure et de la Défense
Commission des Affaires étrangères et européennes, de la
Coopération, de l'Immigration et de l'Asile

Procès-verbal de la réunion du 25 avril 2022

Ordre du jour :

- 1. Information sur l'aide à l'Ukraine**
- 2. Point de situation sur les missions au Mali**

*

Présents : Mme Diane Adehm, Mme Semiray Ahmedova, M. André Bauler, M. Sven Clement (en rempl. de M. Marc Goergen), Mme Stéphanie Empain, M. Gusty Graas, M. Fernand Kartheiser, Mme Lydia Mutsch, M. Gilles Roth (en rempl. de M. Jean-Marie Halsdorf), Mme Jessie Thill, membres de la Commission de la Sécurité intérieure et de la Défense

Mme Nathalie Oberweis, observateur délégué

Mme Simone Beissel, Mme Djuna Bernard, M. Yves Cruchten, M. Mars Di Bartolomeo, Mme Stéphanie Empain, M. Gusty Graas, M. Fernand Kartheiser, M. Laurent Mosar, Mme Lydia Mutsch, Mme Nathalie Oberweis, Mme Lydie Polfer, Mme Viviane Reding, M. Gilles Roth (en rempl. de M. Jean-Marie Halsdorf), M. Marc Spautz, M. Claude Wiseler, membres de la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, de l'Immigration et de l'Asile

M. Sven Clement, observateur délégué

M. François Bausch, Ministre de la Défense

Mme Nina Garcia, Coordinatrice générale Défense, M. Tom Köller, Directeur, M. Jo Clees, LtCol Georges Campill, Direction de la Défense ; M. Tom Reisen, Directeur adjoint, Direction des Affaires politiques, du Ministère des Affaires étrangères et européennes

Lëtzebuurger Arméi :

Gen Steve Thull, Chef d'État-Major, Col Alain Schoeben, Directeur Division Ressources et Emploi

Mme Marianne Weycker, de l'Administration parlementaire

Excusés : Mme Nancy Arendt épouse Kemp, M. Dan Biancalana, M. Léon Gloden, M. Marc Goergen, M. Max Hahn, M. Jean-Marie Halsdorf, M. Georges Mischo, membres de la Commission de la Sécurité intérieure et de la Défense

M. Jean-Marie Halsdorf, membre de la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, de l'Immigration et de l'Asile

M. Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et européennes

M. Marc Angel, M. Charles Goerens, M. Christophe Hansen, Mme Tilly Metz, Mme Monica Semedo, Mme Isabel Wiseler-Santos Lima, membres du Parlement européen

Mme Rita Brors, de l'Administration parlementaire

*

Présidence : Mme Stéphanie Empain, Présidente de la Commission de la Sécurité intérieure et de la Défense

*

1. Information sur l'aide à l'Ukraine

Ce point de l'ordre du jour a lieu à huis clos.

Alors que M. Fernand Kartheiser (ADR) ne considère pas le huis clos comme approprié et est d'avis que ce sujet doit être discuté publiquement comme dans d'autres pays, M. Sven Clement (Piraten) approuve le huis clos que requiert le caractère confidentiel de certaines informations et rappelle que Monsieur le Ministre a en outre informé, au cours d'une séance publique de la Chambre des Députés, sur l'aide à l'Ukraine de la part du Luxembourg, dont la livraison de matériel létal. Tout en comprenant la vue de M. Kartheiser, Monsieur le Ministre explique que le huis clos se justifie pour pouvoir fournir aux députés les informations en détail sur l'aide et assurer que celle-ci atteindra son but ; il appartient toujours au législateur de discuter publiquement le bien-fondé d'une livraison de matériel létal.

Concernant le financement, Monsieur le Ministre informe les députés publiquement que le montant de presque 50 millions € ne nécessite jusqu'à présent pas de dépassement budgétaire, mais provient de quelques postes budgétaires prévus pour des projets qui ne pourront pas être réalisés pendant l'exercice en cours. Le montant investi est intégralement pris en compte comme contribution à l'effort de défense demandé par l'OTAN¹, ce qui permet de satisfaire les exigences de l'Alliance pour cette année, même si certains projets ne sont pas réalisés.

2. Point de situation sur les missions au Mali

Le Ministre de la Défense M. François Bausch informe les députés de la décision de l'Union européenne quant à sa présence au Mali. Il fournit des explications au sujet des différences entre la mission de l'Union européenne (EUTM) et la mission des Nations Unies (MINUSMA) au Mali. Les Casques bleus sont présents au Mali pour assurer la protection des programmes

¹ Organisation du Traité de l'Atlantique nord (NATO)

de l'ONU et pour protéger la société civile. Ils n'ont pas un rôle actif dans les conflits, même s'ils sont armés et ils ont le droit de se protéger en cas d'attaque. La mission de l'Union européenne est une mission de formation des forces armées maliennes et les soldats n'ont aucun droit d'interférer dans les conflits. L'Armée luxembourgeoise y est active pour assurer la protection des forces, c'est-à-dire elle assure via l'observation avec des drones que les endroits d'entraînement ne soient pas attaqués par des forces extérieures.

Le Ministre de la Défense précise que suite à la dégradation de la situation politique et sécuritaire, l'Union européenne a décidé une suspension temporaire des activités d'instruction et d'entraînement pour les unités constituées des forces armées maliennes déployés sur le terrain et la garde nationale, tout en maintenant les formations aux forces de police et de gendarmerie, ainsi que toutes les activités de conseil militaire et stratégique et de protection des forces, à laquelle participe l'armée luxembourgeoise.

Le Ministre de la Défense informe qu'une évaluation stratégique de l'EUTM Mali est prévue au deuxième semestre de l'année 2022, mais des discussions sont en cours pour l'avancer au premier semestre. Les résultats de cette évaluation devraient permettre à l'Union européenne de prendre une décision en toute connaissance de cause quant aux futures missions de formation. M. François Bausch est d'avis qu'un départ précipité du Mali pourrait avoir des conséquences catastrophiques non seulement pour la région, mais aussi pour l'Union européenne. Le Ministre de la Défense propose aux députés de prolonger le déploiement luxembourgeois actuel jusqu'à la fin de l'année 2022 en attendant les résultats de l'évaluation stratégique de l'EUTM Mali.

La parole revient à M. Tom Köller, Directeur de la Défense, qui rappelle que l'EUTM a été créée à la demande du gouvernement malien, et sur la base de résolutions des Nations unies, les États membres de l'Union européenne ayant accepté de participer à une mission de formation des forces armées maliennes. Actuellement l'EUTM est composée de près de 700 soldats provenant de 25 pays européens, dont 22 membres de l'Armée luxembourgeoise, qui contribuent à la protection des forces.

Les objectifs de l'EUTM sont :

- Contribuer à l'amélioration des capacités des forces armées maliennes sous le contrôle des autorités politiques ;
- Contribuer à l'amélioration de la situation sécuritaire au Mali en soutenant la mise en œuvre de l'Accord de paix d'Alger ;
- Soutenir le rétablissement du contrôle de l'État et de l'État de droit sur l'ensemble du territoire malien ;
- Soutenir le renforcement des capacités opérationnelles de la force conjointe G5 Sahel et la coopération régionale pour faire face aux menaces sécuritaires communes (terrorisme, trafic illégal, traite).

Afin d'atteindre ses objectifs, l'EUTM au Mali base ses activités sur 4 piliers :

- Formation des unités militaires maliennes ;
- Conseil stratégique et tactique aux forces armées maliennes à tous les niveaux ;
- Contribution à l'amélioration du système de formation militaire et des établissements d'enseignement ;
- Conseil et formation au quartier général de la force conjointe G5 Sahel.

Depuis la création de l'EUTM, plus de 15.000 membres des forces armées maliennes ont été formés, de nombreux cours pratiques ont été dispensés au camp d'entraînement central de

Koulikoro, notamment sur la lutte contre les engins explosifs improvisés, les premiers secours et les droits de l'homme et le droit international humanitaire.

Depuis quelques années la situation politique et sécuritaire s'est détériorée, a déclaré le Directeur de la Défense en citant notamment les deux coups d'État en 2020 et 2021, l'arrivée des troupes mercenaires russes, les tensions avec la France ainsi que le report des élections. Pour ce qui est de la situation sécuritaire, M. Tom Köller estime qu'environ 75 % du territoire malien est sous contrôle de troupes djihadistes, ce qui crée aussi des tensions avec les pays voisins (Burkina Faso, Niger). Le Directeur de la Défense indique que des massacres contre la société civile ont lieu régulièrement dont le plus récent dans le village de Moura, où 300 civils ont été tués par l'armée malienne en collaboration avec les mercenaires russes du groupe Wagner. Cette détérioration de la situation politique et sécuritaire au Mali a conduit l'UE en date du 11 avril 2022 à suspendre de manière temporaire les formations dispensées par l'EUTM, tout en maintenant les formations aux forces de police et de gendarmerie ainsi que toutes les activités de conseil militaire et stratégique et de protection des forces, à laquelle participe l'Armée luxembourgeoise.

Le Directeur de la Défense évoque trois scénarios possibles :

- Un retrait définitif impliquerait l'arrêt de tout type de formation selon les standards européens (respect du droit international humanitaire et des droits de l'homme), ce qui conduirait très probablement à une détérioration plus importante de la situation sécuritaire et politique au Mali. Le Directeur de la Défense redoute un risque de réputation au niveau de l'Union européenne dans le cas où l'Armée luxembourgeoise déciderait de retirer ses 22 soldats de la mission. Il précise que le mandat de l'Armée luxembourgeoise prend fin au mois de juin 2022.
- Une prolongation du mandat actuel étant donné qu'il existe une demande de la part du Mali. Le risque de réputation : l'UE forme des soldats susceptibles de collaborer avec les mercenaires russes. Des réflexions au niveau européen ont lieu allant dans le sens d'encadrer davantage les forces maliennes en les accompagnant par exemple sur le terrain afin de les aider à mieux évaluer les éventuels risques.
- Un redéploiement de l'EUTM dans d'autres pays du Sahel. Le problème : il n'existe à ce stade aucune demande pour un tel déploiement.

Tel que mentionné par le Ministre de la Défense au début de la réunion, M. Tom Köller suggère de prolonger le déploiement de l'Armée luxembourgeoise jusqu'à la fin de l'année et d'attendre les résultats de l'évaluation stratégique de l'EUTM Mali.

Ensuite, il est procédé à un échange de vues dont il y a lieu de retenir ce qui suit :

Suite à la question de la Présidente de la commission parlementaire, Mme Stéphanie Empain, le Ministre de la Défense précise que l'UE a l'intention de prolonger le mandat actuel de l'EUTM, mais sous certaines conditions : un arrêt de toute collaboration entre l'armée malienne et les mercenaires russes ainsi que l'organisation de nouvelles élections.

M. Fernand Kartheiser fait savoir que la sensibilité politique ADR est d'avis que l'Armée luxembourgeoise doit se retirer au plus vite du Mali. Il cite les raisons suivantes : les diverses violations des droits de l'homme commis sur le territoire malien, un gouvernement qui opère sans base démocratique et les violences à l'égard de la société civile. En outre, il redoute les bienfaits de la présence de l'Armée luxembourgeoise vu la décision de l'UE de suspendre les activités d'instruction et d'entraînement. M. Fernand Kartheiser se prononce pour un redéploiement de l'EUTM dans d'autres pays du Sahel si une telle demande de la part des

pays existe. En revanche, il appelle à procéder à une analyse détaillée. D'après lui, il faudrait rechercher d'autres moyens et partenaires pour stabiliser la région du Sahel. Le Ministre de la Défense réagit aux propos du député en soulignant que la présence de l'UE est importante pour stabiliser la région du Sahel et pour éviter que la situation politique et sécuritaire se détériore encore plus. Le Ministre de la Défense rappelle que depuis une quinzaine d'années, le Luxembourg mène une approche dite des 3D (diplomatie, développement et défense) dans cette région. Il fait encore savoir que l'engagement du Luxembourg en faveur du Sahel en matière de coopération au développement et d'action est l'un des plus importants. M. François Bausch indique qu'un retrait complet de l'Union européenne et des Nations Unies risquerait de détériorer la situation sécuritaire dans la région du Sahel. Il souligne que, pour l'instant, aucun membre de l'UE n'a décidé de manière unilatérale de se retirer de la région. Finalement, il fait remarquer que ce serait erroné de comparer la situation sécuritaire dans la région du Sahel avec celle en Afghanistan.

La parole revient au Chef d'État-Major, Gen Steve Thull, qui donne quelques explications sur le quotidien des 850 soldats déployés dans la région du Sahel. De son côté, le colonel Alain Schoeben précise que les cours suspendus sont ceux à caractère « pré-déploiement », c'est-à-dire les formations intervenant un mois avant le déploiement des forces maliennes sur le terrain. Il ajoute que le reste des activités d'instruction et d'entraînement continuent à avoir lieu. D'où la nécessité de continuer à assurer la protection des personnes donnant ces formations. Cette protection se fait par la « force protection » dans laquelle les 22 soldats de l'Armée luxembourgeoise sont actifs.

M. Claude Wiseler fait savoir qu'il a déjà mentionné à plusieurs reprises son scepticisme à l'égard de cette mission et se dit satisfait que l'évaluation de la mission EUTM doive être anticipée au premier semestre afin que les premiers résultats soient disponibles en septembre. Selon lui, une fois les résultats disponibles, l'UE devrait réfléchir à une nouvelle orientation de cette mission. Par contre, il se dit également inquiet que l'absence de l'UE dans la région du Sahel puisse ouvrir la voie aux mercenaires russes. Une approche partagée par le Ministre de la Défense qui se dit pessimiste sur la situation au Mali, mais il réitère que, pour l'instant, l'UE ne peut pas se permettre de se retirer de la région. D'où sa proposition de prolonger la mission jusqu'au 31 décembre 2022 et d'attendre les résultats de l'évaluation afin d'envisager une réorientation de la présence européenne dans la région du Sahel.

Finalement, la majorité des députés présents lors de la réunion approuvent de prolonger la participation du Luxembourg à la mission de l'Union européenne (EUTM) jusqu'au 31 décembre 2022. Les représentants des sensibilités politiques déi Lénk et ADR votent contre.

Le Secrétaire-administrateur,
Marianne Weycker

La Secrétaire-administratrice,
Fabiola Cavallini

Luxembourg, le 18 août 2022

Procès-verbal approuvé et certifié exact

